

# La Bachellerie

## REVUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES TRIMESTRIELLE

DECEMBRE 2014 – N°88

### JOYEUSES FÊTES !



Nous vous donnons rendez-vous les 13 et 14 Décembre pour notre traditionnel marché de Noël. Vous trouverez à cette occasion :

- Un manège et une calèche gratuits pour les enfants, offerts par la municipalité.

- Dans la salle Jean DELTREUIL, une trentaine d'exposants vous attendent avec artisanat et produits du terroir.

- La présence de notre écrivaine bachelière Alexiane DE LYS pour la dédicace de son livre « les ailes d'émeraude ».

**Et bien évidemment, le Père Noël qui attend les enfants !**



Pour cette année scolaire les élèves de l'école de LA BACHELLERIE vont travailler sur les contes.

C'est le spectacle d'Isabelle BESSE « Il était une fois... la forêt » qui a lancé notre projet d'école. Nous le continuerons tout au long de l'année avec l'intervention des conteuses de l'association « Tout conte Fée ». Notre première rencontre avec les conteuses sera un « chemin des contes » le lundi 8 décembre à l'école.

**Pour fêter Noël, nous irons lundi 15 décembre au cinéma à Montignac voir « Les merveilleux contes de la neige ». Notre goûter de Noël aura lieu le vendredi 19 décembre à l'école et nous espérons la visite du Père Noël !**

Ensuite, deux sorties sont programmées avec le spectacle « Un nuage sur la terre » proposé par le centre culturel de Terrasson le 28 Janvier, puis le spectacle de la compagnie des 3 chardons « Antoine et les étoiles », le mercredi 25 mars.

Enfin, nous vous attendons nombreux à notre Loto le samedi 7 mars 2015.

# DEVELOPPEMENT LOCAL



## **Acquisition de matériel**

**20 tables et 40 bancs d'une capacité de 160 places ont été achetés pour un montant de 2 900 €.** Ils seront mis à disposition des associations de la commune en complément de ceux existants.



## **Local matériel Communal**

Pour répondre aux **besoins de stockage du matériel des agents communaux dont les locaux actuels sont trop exigus nous avons loué un local de 200 m<sup>2</sup>** à M. et Mme AUMONT, rue Jean FAUCHER, afin d'effectuer le transfert. Les anciens locaux trouveront, à l'avenir, une nouvelle destination.



## **Aire de Covoiturage**

Située en face de Novu 24, l'aire de covoiturage a été réalisée par le Conseil Général sur un terrain appartenant au département. Félicitations pour cette initiative (le premier en Dordogne) qui remporte un grand succès. Le montant des travaux s'élève à 41 500 € TTC financé par le Conseil Général en totalité. L'inauguration aura lieu le 13 décembre 2014 à 11h00.



## **Résidence du CERN**

Les douze logements sont à ce jour tous occupés et nous pouvons nous féliciter de cette belle réalisation qui a permis de loger des personnes âgées ou handicapées ainsi que des couples avec enfants (mixité générationnelle).

Ceci va dans le sens du développement démographique et l'aménagement urbain de notre commune. L'aménagement paysagé dans la résidence est en cours et sera finalisé au mois de mars 2015.



## **Commission Aménagement Sécurité**

Comme il se doit, nous avons fait procéder à la vérification des matériels de prévention incendie par la société Exindis et les travaux d'entretien résultants de ces vérifications sont mis en place.

Les installations électriques et thermiques dans les bâtiments communaux recevant du public ont aussi fait l'objet de contrôles par la société Socotec.

A noter que la salle Jean DELTREUIL n'entrait pas encore dans le cadre de ce type de vérification du fait de sa récente rénovation et que le restaurant scolaire sera contrôlé durant la période des vacances de Noël.

Catherine LUSTRISSY et Jean-Marie LEDUC se sont partagés la tâche pour accompagner l'agent de la Socotec et ne manqueront pas de faire un compte rendu des rapports des contrôles effectués afin de mettre en place les actions qui s'avéreront nécessaires.



## **Commission Sanitaires et Sociales**

Une réunion s'est déroulée le 15 octobre avec l'Association de Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT du Périgord). Une quarantaine de participants a assisté à la présentation des actions de cette association, proposées aux seniors sous forme

d'ateliers nombreux et variés : Bien Vieillir, Forme et Équilibre, Nutrition Santé, Forme Bien-être, Mémoire. Chaque atelier comporte entre dix et douze séances au rythme d'une par semaine.

Après concertation avec la responsable de l'association et un rapide sondage, nous avons décidé la mise en place d'un premier **Atelier Forme Équilibre en janvier 2015**. Nous donnons rendez-vous pour la première séance le 9 janvier Salle Jean DELTREUIL à 14 h00.

Notre rapprochement avec le Centre Social de Thenon nous a permis également de participer aux réunions portant sur le thème du vieillissement de la population sur nos territoires ruraux, souvent synonyme d'isolement. Afin de répondre à cette problématique, nous réfléchissons à la mise en place d'une équipe de bénévoles chargée de visiter les personnes âgées qui sont isolées et demandeuses. Bien entendu, ces visites s'inscrivent dans une perspective d'échanges et de partages cordiaux, ne se substituant en aucun cas aux actions des travailleurs sociaux.

Une prochaine réunion en décembre devrait nous permettre de faire un pas en avant dans la mise en place de ce projet.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 05 53 50 60 07.**



Nous avons essayé dans le dernier bulletin de vous familiariser avec ce terme que beaucoup qualifient de barbare. Restons simple, **il s'agira de donner des noms aux voies de notre commune et des numéros aux**

**habitations.**

Nous allons procéder selon un schéma imposé par un cahier des charges et de la façon suivante :

- 1) Répertorier toutes les voies communales
- 2) Établir un fichier de classement des dénominations des voies communales établissant la description des débuts et fins des voies, intégrant les longueurs et largeurs, les anciennes appellations (si besoin) et les références cadastrales.
- 3) Présenter ce fichier au Conseil Municipal pour délibération.
- 4) Fixer par arrêté sur proposition du Conseil Municipal le type de plaque et les modalités de pose.
- 5) Fixer par arrêté sur proposition du Conseil Municipal le type de numérotation.

A ce jour nous avons avancé sur les points 1, 2 et 3. Nous avons également mis en concurrence plusieurs entreprises pour la réalisation des plaques et numéros.

Les points 3 et 4 sont programmés pour le premier trimestre 2015 afin de lancer la commande avant l'été. Les délais de fabrication étant de quatre mois nous envisageons une pose à partir du dernier quadrimestre.

Pour rappel, l'intégralité de cette opération s'étalera sur deux à trois ans, en commençant par le bourg et les proches hameaux, s'étendant ensuite progressivement à la totalité de notre commune.

*Ne voyez pas dans ce choix de hiérarchisation des actions, un quelconque «favoritisme» mais plutôt une logique de travail, le cahier des charges qui encadre cette opération précisant que nous devons procéder du centre bourg vers les extérieurs. Soyez rassurés personne ne sera oublié!*

Comme vous l'avez compris, cette opération adressage aura une incidence pour vous, car vous serez amenés à procéder à la diffusion de votre nouvelle adresse ; mais nous vous accompagnerons dans vos démarches en vous proposant des courriers types.

Enfin nous mettrons en place des réunions d'information, si besoin, pour vous expliquer plus en détail le projet. Dans cette attente, **vous pouvez contacter la Mairie au 05 53 50 60 07.**

## LA VIE DE NOTRE VILLAGE

- **Commandes de viande au magasin « Proxi » :**

Votre magasin « Proxi » vous propose toute l'année des viandes de qualité issue d'une boucherie traditionnelle locale.

Vous pouvez également commander la viande de votre choix et venir la retirer en magasin.

*Alors n'hésitez pas à contacter le magasin « Proxi » au 05.53.50.16.80.*

- **Un nouvel artisan sur la commune : Rénov 24**

L'entreprise Rénov 24 vous propose de réaliser des travaux d'intérieur et d'extérieur, de la plomberie et de l'électricité.

*Contact : 06.03.92.66.58*

## INFORMATIONS GENERALES

- **Congés de l'Agence postale communale pendant les fêtes :**

L'Agence postale communale sera fermée les 26 et 27 décembre 2014.

- **Ramassage des poubelles pendant les fêtes :**

En raison des fêtes de fin d'année le ramassage des « bacs marrons » est avancé au mercredi 24 décembre 2014 et au mercredi 31 décembre 2014.

- **Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TIEOM) :**

A partir du 1er Janvier 2015 va être mis en place la TIEOM (taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères). Cette taxe est composée d'une part fixe et une part incitative concernant les « bacs marrons » calculée en fonction de la contenance du bac (120, 180, 240 L), multipliée par un prix au litre ainsi que par le nombre de levées dans l'année (52, 26, 12).

La part incitative correspondant donc à la production réelle de déchets, il est important de sortir vos « bacs marrons » ou sacs post-payés quand ils sont pleins et pas obligatoirement toutes les semaines.

**Les bacs jaunes eux ne sont pas pris en compte dans le calcul de la taxe incitative : il faut donc trier au maximum si vous voulez que votre taxe ne soit pas trop élevée !**

*Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SIRTOM au N° vert gratuit 0800 204 054 ou connectez-vous sur [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net).*

- **Inscriptions sur les listes électorales :**

Si vous avez 18 ans dans l'année ou si vous venez d'emménager, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014 : il vous suffit pour cela de vous rendre à la mairie afin de remplir un imprimé.

- **Centre de loisirs :**

Le Centre de Loisirs est fermé pendant les vacances de Noël.

## ▪ **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Région de Condat (SIAEP) :**

En 2014 plusieurs actions ont été menées sur notre commune :

- La principale concerne le château d'eau de Bellevue qui a fait l'objet d'une restauration complète avec une remise en état des installations et une mise en valeur de l'édifice, point non négligeable dans la perspective d'un futur lotissement sur les parcelles annexes. Il est à noter que l'entretien de la partie extérieure engazonnée est à la charge de Véolia.

***Cette opération a causé quelques désagréments pour certains abonnés les privant d'eau une journée et cela sans en avoir été informé à l'avance. Ce manquement incombe exclusivement à Véolia, la mairie n'ayant été prévenue que le jour même par un courrier reçu en fin de matinée donc bien trop tard pour prévenir les abonnés. Véolia que nous avons interpellé le jour même et lors de l'assemblée générale du SIAEP fait amende honorable en s'excusant et reconnaissant ce manquement. Par ailleurs il faut rendre hommage au technicien qui a œuvré très tard dans la nuit pour rétablir la distribution.***

- La seconde concerne le remplacement d'une canalisation ancienne et vétuste dans le chemin des Rocs, opération qui s'est menée conjointement avec les travaux d'assainissement et pour un montant de 24 000 €

*Quelques chiffres sur le SIAEP :*

- 4240 Abonnés / 425 000 m<sup>3</sup> distribués / 328 km de réseaux
- Abonnement 52 € / Prix du m<sup>3</sup> 0,765 €
- Très bonne qualité bactériologique de l'eau
- 5 mg de nitrate par litre (la norme autorisée étant de 50 mg/litre)
- Zéro présence de produits phytosanitaires

## ▪ **Attention au monoxyde de carbone :**

Le monoxyde de carbone est un gaz pernicieux, très difficile à détecter car inodore, invisible et non irritant. L'hiver approchant la préfecture ouvre une campagne de sensibilisation aux risques d'intoxication car ils sont le plus souvent liés à un défaut de fonctionnement sur un appareil de chauffage :

*Quelques conseils de prévention:*

- Faire vérifier vos installations (chaudière, cheminée, poêle, insert ...) avant l'hiver
- Faire vérifier et entretenir les conduits de fumée
- Aérez votre logement chaque jour au moins 10 minutes
- N'obstruez jamais vos entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans la cuisine, salle d'eau et chaufferie)
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustibles.
- Ne placez jamais des groupes électrogènes dans un milieu fermé

*Quelques conseils si on soupçonne une intoxication:*

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être les signes de la présence de monoxyde de carbone dans un logement.

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant les portes et fenêtres
- Arrêtez si possible les appareils à combustion
- Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments
- Appelez les secours (18 pompiers – 15 Samu) et ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

## VIE CULTURELLE



### BIBLIOTHEQUE

- Le samedi 13 et le dimanche 14 décembre, la Bibliothèque recevra l'écrivaine bachelière Alexiane DE LYS, gagnante du Prix de l'Imaginaire 2014 des éditions Nouvelles Plumes, qui dédicacera son tout premier livre.

Nous vous donnons rendez-vous à la bibliothèque de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

- Le Prix Bachelier 2014 se déroulera du mercredi 14 janvier au samedi 18 avril 2015. La remise du Prix aura lieu le 25 avril.

## VIE ASSOCIATIVE



### COMITE D'ANIMATIONS

Suite à l'Assemblée Générale du 15 octobre 2014, des nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité afin de faciliter la vie de notre association ! En-effet, en complément du bureau, nous nous sommes dotés d'un conseil d'administration de quinze membres élu pour trois ans et organisé en commission (décoration, logistique, communication, etc...). Ces nouveaux statuts devraient nous permettre d'améliorer l'organisation de nos manifestations chaque année plus nombreuses et plus denses.

#### Le bureau :

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| - Président : Sergio GASPARO   | - Vice-présidente : Agnès MONPHA       |
| - Trésorier : Jean-Marie LEDUC | - Trésorier-Adjoint : Gérard DESMONEIN |
| - Secrétaire : Hélène CHABERT  | - Secrétaire-Adjoint : Nicolas DJERBI  |

*Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles pour leur confiance et pour l'énergie qu'ils déploient toute l'année, ainsi que la Municipalité pour le soutien qu'elle apporte à notre association.*

**En 2015**, en plus de nos traditionnelles manifestations, **nous allons mettre à l'honneur des artistes bacheliers** comme **Alain LAUGENIE** pour un récital autour d'ARAGON le 31 janvier ou encore **Pierre SCHIRRER** qui donnera avec son groupe un grand concert de jazz en l'église de LA BACHELLERIE le 30 mai 2015. Réservez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas et nous vous en dirons plus dans les prochains bulletins.

Nos prochains « Rendez-vous incontournables » :

- Les 13 et 14 Décembre : notre traditionnel **marché de Noël**
- Le 31 Janvier 2015 : **Récital d'Alain LAUGENIE** à la salle Jean DELTREUIL  
*« Dans un spectacle émouvant et chaleureux, Alain LAUGENIE, chanteur bachelier d'origine, avec sa voix et sa guitare rend hommage à ARAGON. Puisant dans l'œuvre de l'écrivain, Alain LAUGENIE nous fait le récit d'une vie exceptionnelle ! »*  
**Attention, les places sont limitées et uniquement sur réservations. Alors réservez vos places dès à présent au 05 53 50 53 31.**
- Le 28 Février 2015 : **Grand bal masqué** avec concours de déguisements primés.

Nous comptons évidemment sur votre présence à tous ces « rendez-vous incontournables » !



### Concerts de Noël : deux dates à retenir

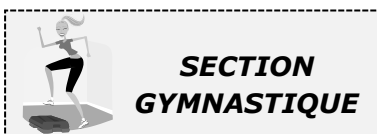
- **Le 6 Décembre** : à la demande du Comité des Fêtes de Beauregard, nous participons au **Téléthon 2014 avec un concert de chants de Noël en l'église de Beauregard le 6 Décembre à 17h00**. Venez nombreux pour cette bonne cause. Merci !
- **Le 21 Décembre** : la chorale de La Feuillade nous a invités à participer à un **concert à La Feuillade à 16h00**.



La Confrérie participera le **8 février 2015 à Trélissac à la fête des Abeilles et du Miel organisée par l'Abeille Périgordine** (entrée gratuite).  
A cette occasion elle procédera à **l'intronisation de plusieurs personnalités**.



La cérémonie du **71ème anniversaire du 30 Mars 1944** aura lieu le **lundi 30 mars 2015 à 18h00**. Rassemblement au **Monument aux Morts**.



Les séances ont lieu le **mardi de 20h00 à 21h00** à la salle **Jean DELTREUIL**. Il s'agit de **gymnastique d'entretien**.  
Si vous êtes intéressé venez nous rejoindre.  
**Les premières séances sont gratuites.**

**Cotisation annuelle : 65 € licence comprise.**

**Contact : Catherine LUSTRISSY 05.53.50.60.48**



Durant les travaux immobilisant la salle des fêtes de Saint-Rabier, nous avons le plaisir d'accueillir à la salle **Jean DELTREUIL**, tous les mercredis soir, des cours de « **Kobudo** » et de « **Self-Défense** ».

**Si vous êtes intéressés par ces arts martiaux, vous pouvez contacter Thierry BOISSEAUX au 06.13.41.61.99.**

## SERVICES DE GARDES

- Pour toutes les urgences de nuit, les jours fériés et pendant les week-ends, du samedi 12h00 au lundi 8h00, appelez le : 15
- Retrouvez toutes les gardes des pharmacies par téléphone en composant le 3237 ou sur Internet : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

# ETAT-CIVIL

## Décès :

Le 18/11/2014 : Madeleine FANTHOU.

Le 23/11/2014 : Jean-Pierre GERAUD, domicilié Les Monteyx.

## Mariages :

Le 25/10/2014 : Damien, Frédéric BURYLO et Jennifer, Patricia BRISSON, domiciliés Mirabel haut.

